



unifor

Section locale 1024

Procès-verbal

Assemblée générale du 18 juin 2026

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Heure : 19h28

2. POLITIQUE D'UNIFOR SUR LE HARCÈLEMENT

Lecture faite par : Christian Beauséjour

Responsable en cas de plainte : Vladimir Vargas-Leguizamon

3. APPEL DES DIRIGEANTS ET INVITÉS

Présentation de la délégation :

Olivier Hétu-Lachaine, délégué et représentant santé-sécurité

Philippe Guilbault, délégué

Gabriel Verville-Légaré, délégué

Marc-André Dagenais, délégué

David Robert, délégué

Gary Andrew Kerry, représentant santé-sécurité, RL FTQ

Présentation de la table :

Patrice Lépine, Président

Matthieu Renaud Binette, Vice-président

Christian Beauséjour, Secrétaire-Trésorier

Invités : Aucun

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture faite et proposition de l'ordre du jour par: Patrice Lépine

Appuyé par : G.Kerry

Adopté : à l'unanimité

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PRÉCÉDENTE

Lecture faite du procès-verbal de l'assemblée précédente par : P.Lépine

Appuyé par : O. H-Lachaine

Adopté : à l'unanimité

6. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président a d'abord fait état de la situation concernant notre confrère Guy Lachapelle, agent logistique, à la suite d'un mauvais pronostic lié à un cancer. À la suite d'une proposition de confrères, la section locale a organisé une campagne de sociofinancement qui a permis d'amasser près de 3 000 \$. Une carte a également été mise à la disposition des membres et lui sera remise prochainement. Une relance sera faite auprès des membres et des autres sections locales afin d'augmenter le montant amassé, avec l'objectif de lui remettre les sommes au début du mois de juillet. La section locale ajoutera également une contribution une fois la collecte terminée.

Le président a ensuite informé les membres du décès de Myriam Germain, directrice exécutive adjointe d'Unifor Québec, survenu en mai dernier. À la suite de ce décès, l'équipe de la direction québécoise a été réorganisée. Les nominations et responsabilités de Martin Lambert, Simon Lavigne et Marjorie Langlois ont été présentées sommairement aux membres. Il a également été mentionné que Félix Bélanger a été nommé représentant national en remplacement de Charles, et qu'il sera invité à une prochaine assemblée.

Un suivi a été fait concernant les formations suivies depuis janvier par différents membres de la section locale, notamment en lien avec les fonctions de secrétaire financier, les droits de la personne, les formations de délégués ainsi que les enquêtes d'accident. Il a aussi été mentionné que Gabriel a procédé à la mise à jour de la télévision au garage de Sainte-Thérèse et que le site Web est rafraîchi régulièrement afin d'y intégrer les nouvelles informations.

Le président a également présenté les principales modifications organisationnelles chez Bell touchant les employés cadres et non syndiqués, notamment certains transferts de responsabilités, changements de rôles et mouvements de personnel dans différentes localités. Une mise à jour a aussi été faite concernant le dossier Hydro, incluant la formation de la première cohorte de formateurs, le report du projet pilote en raison de délais liés à l'application, ainsi que les affichages à venir selon les nouvelles règles.

Concernant l'offre de service pour les prochaines semaines, les membres ont été informés qu'une offre de temps supplémentaire est à prévoir. Des précisions ont été données quant à la disponibilité des employés, aux prévisions de main-d'œuvre ainsi qu'aux déplacements possibles, notamment vers Montréal et Gatineau.

Enfin, une mise à jour a été faite concernant les griefs. Il a été mentionné que la section locale a repris le dessus, avec seulement 16 griefs en attente de présentation en deuxième étape. Les griefs liés à la vaccination demeurent en suivi avec les avocats du FRSQ, à la suite du rapport préparé par Christian. Le dossier d'arbitrage concernant les modifications des secteurs s'est terminé en mai, et la section locale demeure en attente de la décision de l'arbitre Rosaire Houde.

7. RAPPORT FINANCIER

Présentation : Décembre 2025 et 1er trimestre 202

Le bilan financier pour le mois de décembre 2025 ainsi que celui du premier trimestre de l'année 2026 ont été présentés aux membres. Les principaux éléments financiers ont été expliqués afin de permettre aux membres de bien comprendre la situation financière actuelle de la section locale.

Budget prévisionnel

Christian a présenté aux membres le budget prévisionnel pour la prochaine année. Une estimation des montants prévus dans chacune des catégories budgétaires a été détaillée, accompagnée d'une projection globale des dépenses anticipées pour le fonctionnement de la section locale.

Il a également été question de l'ajustement éventuel des cotisations syndicales, le taux actuel étant inférieur au minimum prévu par le national. Il a été mentionné que cette situation découle d'un taux repris des anciens règlements de la section locale 98, qui n'a pas été révisé depuis 1999. Différentes options de taux de cotisation ont donc été présentées aux membres à titre d'information. La période entre les deux assemblées permettra aux membres de réfléchir aux priorités de la section locale, à leurs attentes envers celle-ci ainsi qu'au type de fonctionnement qu'ils souhaitent pour l'avenir. L'adoption officielle du nouveau taux de cotisation sera donc prévue lors de la prochaine assemblée générale.

Fonds CEP (formation) : 31,866.17 \$

Appuyé par : ?

Adopté : à l'unanimité

8. AFFAIRES EN SUSPENS

Modification des règlements proposés

À la suite du retour du national concernant les modifications proposées aux règlements de la section locale, une présentation a été faite aux membres afin d'exposer les ajustements suggérés pour assurer leur conformité avec les Statuts d'Unifor.

Il a été rappelé que certaines modifications avaient été adoptées lors de l'assemblée générale de décembre 2025 et qu'Unifor les avait approuvées dans leur intégralité, tout en proposant des ajustements supplémentaires. M. Matthieu a été invité à faire la lecture des modifications proposées par le comité exécutif. Celles-ci ont été présentées point par point, et les questions des membres ont été répondues au fur et à mesure.

Aucun vote n'a été tenu lors de cette assemblée. Il a été précisé que les modifications proposées seront soumises au vote lors de la prochaine assemblée générale, afin que les membres puissent les adopter, les amender ou les rejeter. Une fois adoptés, les règlements modifiés seront transmis au national pour approbation finale.

9. AFFAIRES NOUVELLES

a) Convention collective 2026-2030

Il est rappelé que l'entente de principe a été ratifiée par les membres à 55 %, avec un taux de participation de 67 %. Le syndicat et l'employeur devront donc procéder à la mise en application de la nouvelle convention collective selon les termes établis.

Une rencontre est prévue le 2 juillet 2026 afin d'établir le calendrier de mise en application, avec pour objectif une signature officielle au plus tard le 4 septembre 2026. Les principales dates concernant notamment le reclassement, les affichages, la rétroactivité salariale, le nouveau processus de grief et les autres dispositions applicables seront alors précisées.

Il a également été mentionné que certaines insatisfactions ont été exprimées concernant les assemblées virtuelles et le vote électronique. Une réflexion sera faite afin d'identifier les éléments à améliorer et de mieux préparer les prochaines négociations.

b) Modification des politiques

Les modifications proposées aux politiques, notamment en lien avec les élections et l'intégration des syndicats, ont été présentées aux membres. Matthieu a été invité à faire la lecture des modifications proposées par le comité exécutif. Il a été mentionné que le vote concernant ces modifications aura lieu lors de la prochaine assemblée générale, afin que les membres puissent les adopter, les modifier ou les rejeter.

c) Nomination membre du CLSS

Un suivi a été fait concernant la démarche entreprise à l'été 2025 afin de revoir la représentation en santé et sécurité et de mettre en place un comité de représentants santé-sécurité. À la suite de l'invitation lancée aux membres, plus d'une trentaine de candidatures ont été reçues et analysées par le comité exécutif selon différents critères, dont l'expérience, les connaissances en santé-sécurité, la communication et le travail d'équipe. Au terme de cette démarche, le comité exécutif a nommé Gary Andrew-Kerry afin de représenter la section locale au CLSS de la Rive-Nord. Cette décision a par la suite été contestée par Olivier Héту-Lachaine, tel que prévu aux articles 7.1.5 et 9.2 des règlements de la section locale.

Il est proposé de renverser la décision du comité exécutif de nommer Gary Andrew-Kerry membre du CLSS de la Rive-Nord.

Proposé par : Olivier Héту-Lachaine

Appuyé par : David Robert

Une discussion a eu lieu. Olivier Héту-Lachaine a présenté les motifs de sa contestation. Des échanges ont ensuite eu lieu avec les membres présents, suivis d'un droit de réponse et des explications apportées par Gary Andrew-Kerry.

Le vote s'est tenu à main levée. Le résultat est de 7 voix en faveur de la proposition et 11 voix contre. La proposition est donc rejetée, et la nomination de Gary Andrew-Kerry à titre de membre du CLSS de la Rive-Nord est maintenue.

10. VARIA

NIL

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Heure : 23h10

Proposé par : Patrice Lépine

Appuyé par : ?



Christian Beauséjour - Secrétaire-Trésorier

Date:

2026-07-03



Patrice Lépine - Président

2026-07-03